

# L'assainissement des dettes: un marché juteux

**SURENDETTEMENT.** Un ménage sur dix est endetté en Suisse. Un malheur qui fait le bonheur des entreprises qui se multiplient pour offrir leurs solutions

d'assainissement. Gare aux coûts élevés de toutes ces prestations peu claires, alertent les organismes caritatifs qui offrent gratuitement ce même type de service

Textes: Elise Jacqueson  
elise.jacqueson@edipresse.ch

**V**ous croulez sous les dettes et vous ne savez plus quoi faire pour enrayer la spirale infernale dans laquelle vous vous êtes engouffrés?

Vous trouverez, sur Internet et dans les petites annonces des journaux, foison de sociétés en Suisse qui proposent leurs services soit pour racheter vos crédits (FinConcept.ch), soit pour vous aider à gérer votre budget en prenant en charge le paiement de l'ensemble de vos créances (Idéal Finances, Gestinfin etc.).

Ce marché paraît juteux et pour cause: un ménage sur dix est endetté. Fin 2005, en Suisse, le montant des dettes personnelles atteignait 9 milliards de francs suisses. «Le marché des sociétés commerciales de désendettement est en plein essor», confirme avec regret Emilie Moeschler, vice-présidente de Dettes Conseils Suisse, association faîtière des services d'assainissement de dettes.

## Un problème plus social que financier

Ce succès n'étonne guère l'assistante sociale du Centre social protestant (CSP) de Berne-Jura, car «il est plus facile pour ces personnes en proie à une grande détresse de reconnaître un problème d'ordre financier que social».

Ces sociétés seraient-elles donc plus un piège qu'une solution?

Cela ne fait aucun doute pour Emilie Moeschler, qui reçoit a posteriori une part toujours plus importante d'anciens clients «déçus» par les prestations de ces entreprises de désendettement.

«Ils se rendent compte, au final, que cette solution leur coûte très cher, qu'il y a beaucoup de frais en plus, qu'ils ne sont plus du tout maîtres de leur budget et que cela ne résout pas leur problème pour autant.» Sans compter que les agents de ces sociétés n'ont pas de formation sociale. Emilie Moeschler recommande plutôt de s'adresser aux organismes d'entraide reconnus par Dettes Conseils Suisse. Par exemple, Caritas et les Centres sociaux protestants, qui disposent d'un service de gestion des dettes gratuit.

## Des frais élevés

Rien à voir avec la facture élevée d'Idéal Finances. Celle-ci exige 850 francs, rien que pour l'ouverture du dossier. «Il faut ajouter à cela 90 francs par créance et 6,9% sur le montant mensuel que le client nous verse et qui est ensuite redistribué à ses créanciers», précise Christian Erard, codirecteur de la plus visible de ces sociétés commerciales en Suisse romande, basé dans le canton de Vaud.

Ce dernier n'a pas le sentiment de profiter du malheur des gens. «Idéal Finances fait de son mieux pour les sortir d'une situation difficile.» Comment explique-t-il alors que des clients se retrouvent parfois avec une dette plus élevée qu'au départ? «Par maladresse ou par fierté, certaines personnes ne nous dévoilent pas leur situation financière réelle.»

Et la pression exercée sur les clients sous la forme de courriers? «Une grande partie a besoin de ces rappels réguliers pour payer ce qu'ils doivent», explique Christian Erard. Ce



dernier est néanmoins prêt à rencontrer tout ancien client qui se dirait mécontent des prestations d'Idéal Finances. «Je n'exclus pas que le système puisse de temps à autre dysfonctionner.»

La pirouette est habile et apparemment, elle marche. C'est même le système de défense mis en place par cette société active depuis dix ans. «A chaque fois que j'ai dû intervenir et qu'une procédure a été ouverte,

**De plus en plus de jeunes débutent dans la vie avec déjà des milliers de francs de dettes à rembourser.**  
Corbis/John Henley

Idéal Finances a proposé de rembourser le client, témoigne Christophe Tornare, avocat de Caritas Fribourg. De cette manière, elle peut continuer ses activités sans problème.»

## Un combat pour les jeunes

Dans le canton de Vaud, le surendettement et plus particulièrement celui des jeunes (jusqu'à 35 ans) préoccupe le Parti socialiste. C'est pour

quoi il tente de faire interdire la publicité pour le petit crédit par voie d'affichage à Lausanne et dans une quinzaine de communes vaudoises. En guise de prévention.

«Les affiches jouent un grand rôle dans le processus d'endettement des jeunes», insiste Amarelle Cesla, vice-présidente du PS vaudois. La décision de la Municipalité de Lausanne est attendue prochainement. ◊

## «Ils nous ont vraiment laissé croire qu'ils allaient intervenir en héros»

◆ Isabelle et Thomas\*, un couple marié de 25 et 26 ans, domicilié à Bienne, ne feront plus jamais appel à une entreprise de désendettement. Car pensant assainir leurs dettes grâce à cette solution, ils ont au contraire mis le doigt dans un engrenage infernal. «Nous avons déjà deux dettes de 3500 et 4000 francs. Puis, suite au décès de

◆ «Nous n'avons pas le droit d'entrer en contact avec les créanciers et très peu d'informations sur l'état de notre dette»

Isabelle\*, 25 ans, Bienne

ma mère, nous avons dû financer la totalité des obsèques en Espagne», raconte avec aplomb Isabelle, qui ne veut surtout pas apparaître comme une victime. «Enfin, les impôts s'ajoutant à ce montant, nous avons fini par nous retrouver avec une dette d'environ 26 000 francs.»

A ce moment-là, les jeunes gens ne voient pas d'autre solution que de faire appel à une entreprise de désendettement. La publicité promettait de venir à leur secours. «Tout ce que nous voulions, c'était éviter d'avoir un dossier aux poursuites», précise Isabelle. Une semaine plus tard, le contrat était signé.

«Ils nous ont donné très peu de détails et ne nous ont même pas demandé comment nous en étions arrivés là. Ils nous ont vraiment laissé croire qu'ils allaient intervenir en héros!»

Au départ, Isabelle et Thomas devaient verser un montant mensuel de 1300 francs. La société était alors chargée de répartir cette somme entre les différents créanciers du couple. «Mais très vite, ils ont augmenté à 1600 francs sans raison. De plus, nous n'avons pas le droit d'entrer en contact avec les créanciers et ne disposons que de très peu d'informations sur l'état de notre dette.» Ce qui a mis la puce à l'oreille des jeunes gens? «Lorsque nous avons commencé à recevoir des rappels puis des poursuites dans notre boîte aux lettres. Un jour, j'ai appelé directement un créancier qui m'a appris que certains mois, il n'était presque pas payé ou très peu.»

Prenant alors conscience que sa situation financière empirait, le couple a vécu des moments très stressants. «Nous étions épuisés et ne savions plus quoi faire.» Au bout d'un an, 10 000 francs versés à la société en question et une dette plus élevée qu'au départ, Isabelle et Thomas ont finalement poussé la porte du Centre social protestant de Bienne. «Aujourd'hui nous sommes rassurés car nous sommes enfin sur la bonne voie.» ◊ \*Prénoms fictifs

OK

♦ Par Thomas Dayer

## Robin Cornelius

Laurent de Senarclens

Avec l'apport d'un groupe d'investisseurs privés, un capital-actions augmenté de 10 millions de francs et un développement international accéléré, le fabricant de vêtements



lausannois Switcher est loin d'être sclérosé. Son actionnaire majoritaire et président du conseil d'administration Robin Cornelius peut doublement se réjouir de ce coup dévoilé cette semaine. Si, désormais, la baleine jaune «est devenue adulte», comme il l'a imaginé dans un communiqué cette semaine, la période hivernale avait pourtant été difficile avec une collection boudée et des stocks trop gonflés. La décision stratégique de s'ouvrir aux marchés internationaux se comprend donc aisément. «De plus en plus de clients potentiels en Europe et en Asie se sont intéressés aux produits Switcher, a lancé Robin Cornelius. Maintenant, le temps est devenu mûr d'adapter nos structures à cette dynamique.» En 2006, Switcher avait réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 80 millions de francs suisses, dont 81% à l'intérieur de nos frontières. ◊

KO

## Heinz Baum

DR

Avec un déficit de 1,9 million de franc (contre un trou de 600 000 francs sur la même période en 2006), le CEO du groupe bernois de grands magasins Loeb



– qui accroît donc sa perte nette au premier semestre – peut faire la grimace. Le chiffre d'affaires du groupe a régressé de 6,2% à 81,1 millions de francs. Par ailleurs, la part majoritaire qui était jusqu'ici détenue dans la chaîne de boutiques Bayard a été cédée à Fredy et Silvia Bayard (une option de rachat avait été convenue lors de la fusion en 2003).

La perte d'exploitation (EBIT) s'est montée à 1,2 million de francs, contre un bénéfice de 100 000 francs il y a un an. En revanche, le cash-flow a crû de 4 à 5,6 millions de francs. Il est à noter que Loeb a investi 6 millions de francs depuis l'an dernier. Le groupe se réjouit des fêtes de fin d'année: il compte sur Noël pour améliorer ses affaires! Cela ne suffira probablement pas à améliorer significativement les résultats qui portent les empreintes des transformations et des rénovations programmées ces prochains mois. ◊

PUB

CONSEIL · ASSURÉ

## Menace de hautes eaux – que faire ?

**A.R., Berne – Je suis préoccupé par la recrudescence des hautes eaux. S'il devait m'arriver d'être touché : que dois-je faire pour que le sinistre soit pris en charge par un assureur ?**



Norbert Hochreutener

risque ne devraient pas être construites et aménagées luxueusement. De simples mesures constructives peuvent avoir des effets bénéfiques : rehausser un saut-de-loup, installer une pompe ou prévoir des fixations pour obturer rapidement une porte palière ou une porte-fenêtre.

Le risque de hautes eaux a pris de l'ampleur, aussi bien en fréquence qu'en intensité. Les assureurs enregistrent des dommages toujours plus lourds. On ne pourra éviter à l'avenir, ou tout au moins atténuer ces dommages que si toutes les mesures sont raisonnablement prises pour s'en protéger. Les assureurs attendent par exemple de leurs assurés, lorsqu'un risque de hautes eaux devient imminent, qu'ils déplacent le plus tôt possible dans des pièces sûres, en hauteur, les objets entreposés à la cave ou au rez-de-chaussée. Les pièces exposées au

### La prévention est rentable

Celui qui néglige les mesures de protection raisonnables les plus élémentaires doit s'attendre à une possible et notable réduction des prestations d'assurance, voire un refus pur et simple. C'est ainsi que les assureurs peuvent garantir que les limites de la solidarité entre assurés ne soient pas dépassées. Le dépliant «Quand l'eau coule à flots» disponible sur notre site Internet [www.svv.ch](http://www.svv.ch) vous donne de bonnes idées pour parvenir à résister à la montée des eaux.

Question sur l'assurance privée ? Réponse assurée ! Ecrivez à l'Association Suisse d'Assurances ASA «Conseil assuré», Marktgasse 32, case postale 8264, 3001 Berne, [www.svv.ch](http://www.svv.ch)